



Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de Saint-Paul-des-Landes

COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES
(Cantal)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 07 juillet 2026
N°DEL_2026_062

Nombre de conseillers en exercice : 19	Présents : 12	Représentés : 7	Votants : 19
---	----------------------	------------------------	---------------------

Date de la convocation : 30 juin 2026	Date d'affichage : 30 juin 2026
--	--

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire.**

Etaient présents : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, PAQUIN Christine, DELOM Florence, LE PAGE Franck, LHERM Emilie.

Etaient absents : BAPST Bernadette représentée par SEMETEYS Valérie, MURAT Frédéric représenté par DELOM Florence, FRESQUET Christelle représentée par DONEYS Jean-Luc, LEGOUT Cécile représentée par DESOMER Christophe, ESPALIEU Aline représentée par GALERY Jacques, VABRE Fabien représentée par LE PAGE Franck, MAX Alexandre représentée par BARDY Daniel.

Emilie LHERM a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet – Demande de subvention au titre du Contrat Cantal Développement 2022-2027

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre en conformité et de sécuriser un bâtiment faisant office de local convivialité au Stade de rugby Georges MAURY de Prentegarde,

Ces travaux étant estimés à 75 467,17 € HT, et pouvant bénéficier d'une subvention au titre du Contrat Cantal Développement 2022-2027.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'APPROUVER les travaux ainsi fixés ;
- DE SOLLICITER une aide au titre du Contrat Cantal Développement ;
- D'ADOPTER le plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessous ;
- D'AUTORISER le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer tout document relatif à l'obtention de cette subvention.

Dépenses HT		Recettes		
Maitrise d'œuvre	2 950,00 €	DETR	30,00%	22 640,00 €
Mise en sécurité et en conformité du bâtiment	72 517,17 €	Conseil départemental du Cantal	27,83%	21 000,00 €
		Autofinancement	42,17 %	31 827,17 €
Total	75 467,17 €	Total		75 467,17 €

Après délibération, la proposition est approuvée par 19 voix Pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Emilie LHERM



Le Maire

Jean-Luc DONEYS

